



Politique d'investissement

- Fonds Actions Europe
- Stratégie d'investissement : recherche de la croissance pérenne de dividende par la sélection d'entreprises qui investissent à long terme
- Déetecter des anomalies de marché et exploiter des niveaux techniques, zones de survente, écarts anormaux
- Moteur quantitatif QUART de création d'alpha (*Quantitative Unique Analysis Rotation Trading*)
- Horizon de placement recommandé : > 5 ans

Chiffres clés

Valeur liquidative (Part I) : 160,2 €

Actif du compartiment : 14,45 M €

Date dernière VL : 28/11/2025

Indicateur de risque - SRI



Caractéristiques du compartiment

Gérants :



Sovann PENNE
Gérant



Aymeric DIDAY
Co-Gérant

Forme juridique : SICAV UCITS V Française

Date de lancement : 28/02/2020 (Part I)

Code ISIN :

- Part I : FR0013466166
- Part R : FR0013466158

Valeur liquidative :

- Part I : 160,2 €
- Part R : 115,17 €

Ticker Bloomberg : PERADIV FP / PERGADR FP

Classification : Actions européennes

Benchmark : BBG Europe Large & Mid Cap NR €

Devise de référence : EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Eligibilité PEA : Oui

Informations administratives

Dépositaire : ODDO BHF

Société de gestion : PERGAM

Souscription / rachat cutoff : 12h

Souscription / rachat règlement : J+2

Frais – Part I

Frais de souscription : 2% max. (non acquis au fonds)

Frais de rachat : 0%

Frais de gestion : 1,2% TTC

Commission de surperformance : 15% au-delà d'une performance annualisée de 6%

Contact

investors@pergam.net



Performances calendaires

	Part I	Part R*	Indice	Part I	Part R*	Indice
2020	18,2%		-4,2%	1 mois	0,1%	0,0%
2021	17,7%		25,0%	3 mois	1,8%	1,5%
2022	-15,1%		-12,0%	6 mois	2,9%	2,4%
2023	12,9%	-2,0%	15,9%	9 mois	6,3%	5,4%
2024	4,1%	3,2%	9,0%	YTD	15,3%	13,9%
				1 an	17,8%	16,8%
				3 ans	29,5%	43,3%
				Création	60,2%	72,6%

* Date de lancement : 28/02/2023

Performances cumulées

	Part I	Part R*	Indice	Part I	Part R*	Indice
2020	18,2%		-4,2%	1 mois	0,1%	0,0%
2021	17,7%		25,0%	3 mois	1,8%	1,5%
2022	-15,1%		-12,0%	6 mois	2,9%	2,4%
2023	12,9%	-2,0%	15,9%	9 mois	6,3%	5,4%
2024	4,1%	3,2%	9,0%	YTD	15,3%	13,9%
				1 an	17,8%	16,8%
				3 ans	29,5%	43,3%
				Création	60,2%	72,6%

Commentaires de gestion

Le fonds enregistre une **performance de +0,07% en novembre 2025**, sous-performant son indice de référence (+1,04%) dans un environnement de marchés européens marqué par une **volatilité persistante et des rotations sectorielles rapides**. Notre approche quantitative a privilégié les valeurs présentant les signaux de tendance de long terme les plus robustes.

Les rotations du mois traduisent un repositionnement vers des valeurs affichant des dynamiques techniques plus favorables. Nous avons **initié une position sur Legrand**, qui bénéficie de tendances structurelles liées à l'efficacité énergétique et à la digitalisation des bâtiments, ainsi que sur **ASML**, acteur clé des équipements pour semi-conducteurs. L'intégration de **SES** renforce l'exposition aux infrastructures de télécommunications, tandis qu'**Italgas** et **Caixabank** consolident respectivement la poche utilities italiennes et le secteur bancaire espagnol.

En parallèle, nos algorithmes ont signalé une **dégradation des tendances sur plusieurs positions**. **BPER Banca et Tenaris** ont été sorties du portefeuille, ce dernier pâtissant d'un affaiblissement du momentum dans le secteur para-pétrolier. Les ventes de **Sandoz Group, Commerzbank** et **Airbus** reflètent également un changement de dynamique identifié par nos modèles. L'exposition à **Leonardo** et **Rheinmetall** a été réduite suite aux efforts de paix provoqués par les États-Unis, affaiblissant le secteur de la défense à court terme. En parallèle, le renforcement de **Raiffeisen Bank** fait écho à la baisse de la défense, cette action réagissant positivement aux développements positifs de la guerre en Ukraine.

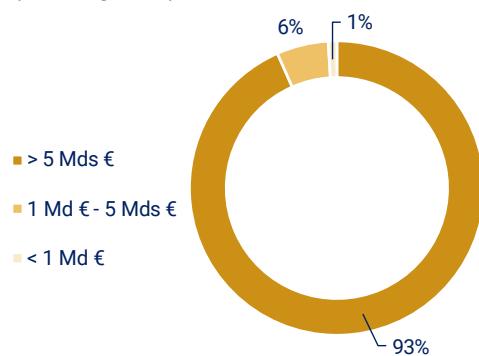
Dans les semaines à venir, nous ferons attention aux mouvements du bitcoin, qui est devenu l'un des acteurs importants du marché. Ainsi qu'à la Fed et la possible baisse des taux de décembre aux États-Unis. Nous continuerons à étudier et à investir dans les actions possédant une bonne tendance.



Analyse de portefeuille

Capitalisation boursière

En pourcentage de la poche action



Sociétés

- RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA
- FORVIA
- CRH PLC
- NORDEX SE
- ORION OYJ-CLASS B

Secteurs

- Conso. cycl.
- Finance
- Industrial
- Energy
- Conso. non cycl.

Pays

- Autriche
- France
- Irlande
- Allemagne
- Finlande

Poids

- 3,5%
- 3,3%
- 3,3%
- 3,0%
- 2,8%

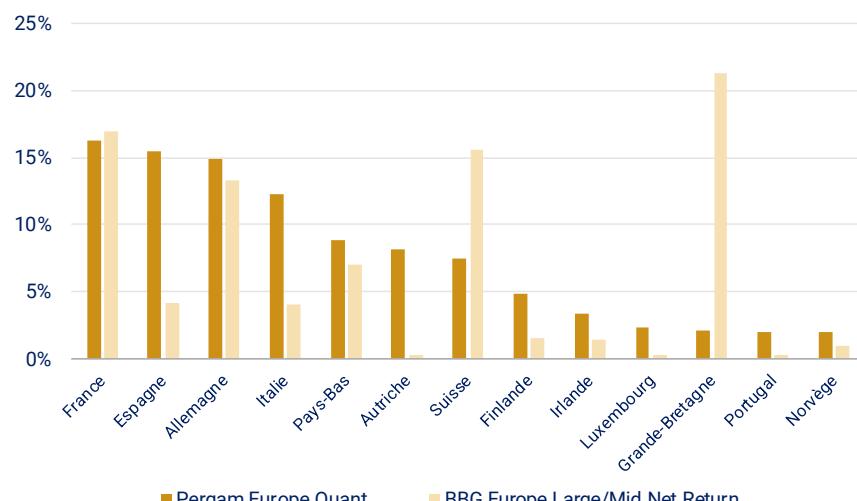
Capi. Bours.

- 11,5 Mds €
- 2,5 Mds €
- 68,3 Mds €
- 6,0 Mds €
- 8,7 Mds €

Principales lignes du compartiment

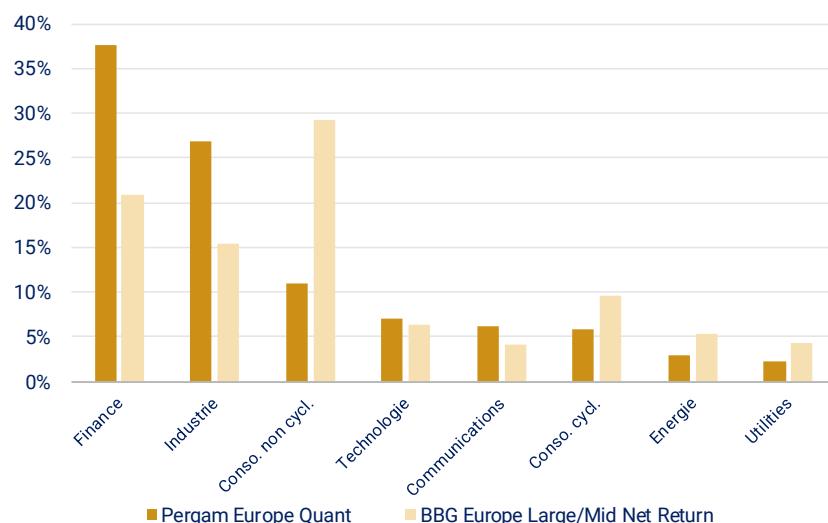
Répartition géographique

En pourcentage de la poche action



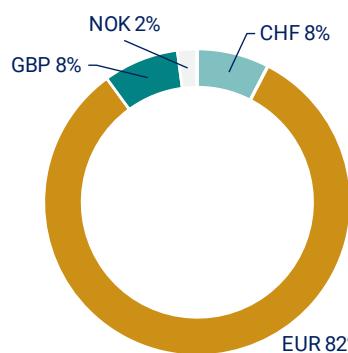
Répartition sectorielle

En pourcentage de la poche action



Exposition devises

En pourcentage de la poche action



Mesures de risques

Ratios

- Active Share
- Volatilité (3 ans)
- Beta (3 ans)
- Tracking Error (3 ans)
- Ratio de Sharpe (3 ans)
- Ratio de Sortino (3 ans)

Compartiment

- 90,34%
- 15,2%
- 1,08
- 13,78%
- 0,53
- 0,55

Principaux contributeurs



FORVIA
AZIMUT HOLDING SPA
SIEMENS ENERGY AG

Poids Contrib.
3,3% 0,33%
2,6% 0,27%
2,6% 0,25%



SES
RHEINMETALL AG
SCOUT24 SE

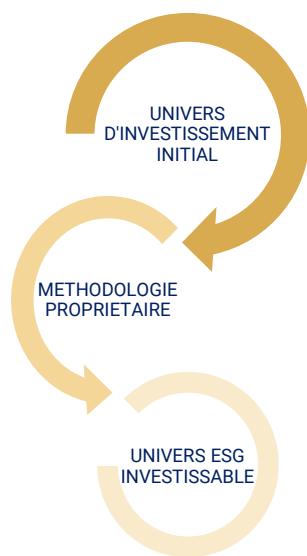
Poids Contrib.
2,3% -0,40%
1,4% -0,28%
1,8% -0,24%

Achats : LEGRAND SA, ASML HOLDING NV
Ventes : BPER BANCA SPA, TENARIS SA

Principaux mouvements

Notre approche ESG

Méthodologie



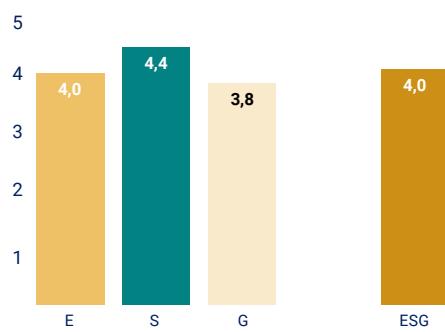
La prise en compte de critères extra-financiers dans notre méthodologie ESG s'effectue selon une approche « Best in Universe », à travers plusieurs filtres, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%.

Les filtres mis en place sont :

- **Politique d'exclusion** : nous appliquons des exclusions sectorielles et normatives
 - **Gestion des controverses** : Notre objectif principal est de minimiser les impacts négatifs sur le portefeuille grâce à un suivi des controverses
 - **Notation interne** de chacun des piliers E, S et G pour l'ensemble des émetteurs :
 - Pergam a créé sa propre matrice de notation ESG avec une sélection sur mesure des critères, sur la base d'une analyse qualitative et quantitative
 - Une analyse supplémentaire est effectuée lors des échanges avec les émetteurs inclus dans le portefeuille
 - La Gouvernance a un rôle prédominant car selon nous elle est un prérequis pour la mise en œuvre des piliers E et S par les émetteurs
 - E = 20% S = 20% G = 40%

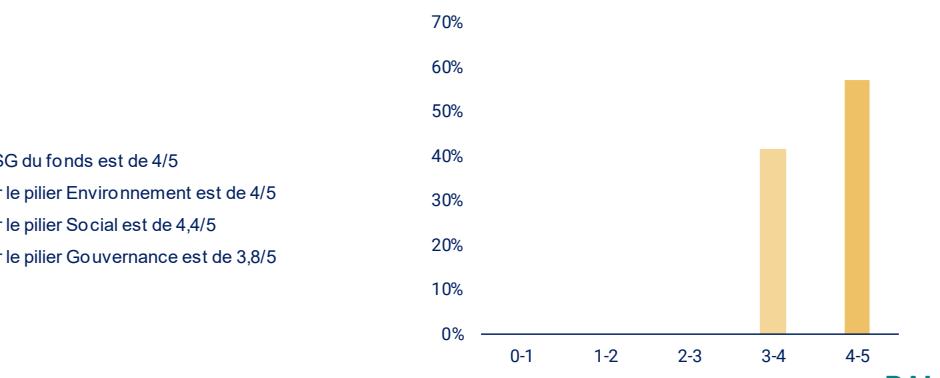
$$S = 30\% \quad G = 40\%$$

Note moyenne des piliers E, S et G



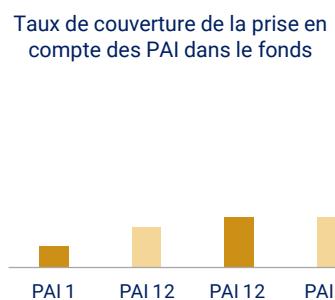
- La note moyenne ESG du fonds est de 4/5
 - La note du fonds sur le pilier Environnement est de 4/5
 - La note du fonds sur le pilier Social est de 4,4/5
 - La note du fonds sur le pilier Gouvernance est de 3,8/5

Répartition par notation ESG



Meilleures notes émetteurs du fonds

	Note/Score	Poids	Secteur
RHEINMETALL AG	4,68	1,4%	Industrie
SAP SE	4,63	1,7%	Technologie
SAFRAN SA	4,60	1,6%	Industrie
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	4,48	2,4%	Finance
ORION	4,41	2,8%	Conso. non cycl.



Pergam ne prend pas en compte les PAI, cependant à travers sa sélection de critère ESG nous prenons en compte certaines PAI comme :

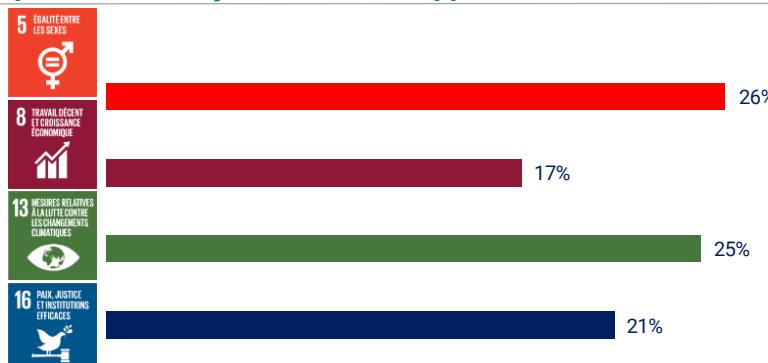
PAI 1 (Tableau 1 ESMA) Emissions de GES

PAI 12 (Tableau 1 ESMA) Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements

PAI 12 (Tableau 3 ESMA) Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail

PAI 15 (Tableau 3 ESMA) Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Exposition aux objectifs de développement durable ODD



Ce schéma représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui sont aux nombres de 17 et ciblant des problèmes tels que la pauvreté, la santé et l'éducation. A travers les critères de notation mis en place, nous évaluons les expositions des entreprises à ces objectifs.

Pergam a choisi de suivre particulièrement les 4 ODD ci-contre.



Informations importantes : Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DIC (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le DIC qui sont disponibles sur notre site internet www.pergam.net.

« Source : Bloomberg Index Services Limitée. BLOOMBERG® et les indices référencés dans le présent document (les « Indices », et chacun de ces indices, un « Indice ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg ») et/ou d'un ou plusieurs fournisseurs tiers (chacun de ces fournisseurs, un « Fournisseur Tiers ») et ont obtenu une licence d'utilisation à certaines fins pour PERGAM SAS (le « Licencié »). Dans la mesure où un fournisseur tiers apporte une propriété intellectuelle en relation avec l'indice, ces produits tiers, noms de sociétés et logos sont des marques commerciales ou des marques de service et restent la propriété de ce fournisseur tiers.

Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, n'approuvent ce matériel, ni ne garantissent l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information contenue dans le présent document, ni n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus et, dans la mesure maximale autorisée par la loi, ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, ne pourront être tenus responsables des blessures ou des dommages qui en découlent. »